



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS PUBLIC Demandes de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **lundi 14 avril 2025**, à 19 h, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Demande numéro 1

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé sur la Grande Ligne (lot 4 657 170 du cadastre du Québec) dans le secteur du lac Bison.

Description de la demande :

La demande vise à autoriser la création d'un lot ayant une largeur de l'ordre de 54,9 mètres plutôt que de 100 mètres, comme prévu à l'article 4.6.1 du *Règlement de lotissement 584-15*.

Demande numéro 2

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 6183, chemin du Lac-Sept-Îles (lot 4 491 938 du cadastre du Québec).

Description de la demande :

La demande vise à autoriser que le bâtiment accessoire projeté puisse être localisé à une distance de l'ordre de 0,6 mètre de la ligne latérale droite plutôt qu'à 1,2 mètre, à 1,7 mètre de la résidence plutôt qu'à 2 mètres ainsi qu'à 1,5 mètre du garage annexé plutôt qu'à 2 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à l'article 10.3.3 du *Règlement de zonage 583-15*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire du **14 avril 2025**, à 19 h, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers.

Donné le 27 mars 2025.

La greffière,

Vicky Morasse